

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FEVRIER 2021 à 20h00
SESSION ORDINAIRE**

Le 12 février 2021, le Conseil Municipal de la Commune de CHATENAY, dûment convoqué le 5 février 2021 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. le Maire, Christian CHEVALLIER.

PRESENTS : Christian CHEVALLIER, Christine EYNARD, Ismaïl Zaïmia, Josette REVOLON, Catherine GAUTHIER, Joaquim PEREIRA, Stéphane PERRIN, Sébastien TARDY

ABSENTS EXCUSES : Hervé EYMOND (donne pouvoir à Joaquim PEREIRA), Ronan MEDRANO, Philippe CURIEN (donne pouvoir à Christine EYNARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Joaquim PEREIRA

Approbation du compte-rendu du 12/01/2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le compte-rendu de la séance précédente du 12/01/2021, transmis à l'ensemble de ses membres, ne soulève aucune remarque celui-ci est adopté par tous les membres présents ou représentés.

1 - Délibération éclairage public

Proposition de pouvoir éteindre la nuit.

Horaires définis comme suit : 23h/6h été et 21h/6h hiver 10 voix pour.

Texte à produire par adjoints et distribués par 3^{ème} adjointe

Eclairage public à étudier ultérieurement : prolongation «jusqu'aux extrémités du village »

2 - Projet Salle Polyvalente

Suite des investigations et consultation de professionnels en attendant de confier une aide à l'étude d'impact par un programmiste. Fiche action à compléter et transmettre à autorités pour demande de programmation de subventions.

Vote 10 sur 10 pour.

-enquête auprès des habitants : à réaliser

-terrain Dumoulin : on ne retient pas

-HLM : on prolonge jusqu'à la fin du bail emphytéotique

-terrain mairie au dessus du terrain de basket : on ne programme rien à ce jour

3 - Compte rendu

Réunion église du 10/02 en présence de membres de l'épiscopat (affectataire/carillonneuse/association Apaec), il est décidé que Monsieur le Maire proposera un arrêté fixant les horaires des cloches et carillon ainsi que la mise en place d'un accord encadrant l'utilisation du carillon. Une convention sera prorogée pour la carillonneuse en ce qui concerne les entraînements du jeudi (toute l'année) et des samedis soirs de l'été (auditions publiques de 18h à 18h30)

3 - Bail emphytéotique

Bail bache citerne avec Mr Hubert Compère. Le bail est en construction et sera prêt pour la mise en service. Nous recherchons des solutions pour remplir les deux bâches ?

➤ Point sur les subventions PMR et bâche : la région et le département ont répondu aux subventions, une encore reste à confirmer. Attente de celles de l'état pour PMR et bâches

4 - Annexe convention déneigement

Annexe Convention déneigement : l'entreprise Tardy participera à une cession de travail pour affiner la convention, tarifs horaires au lieu de journaliers (à sa demande)

5 - Questions diverses :

- Discussion sur obligation de la commune concernant les chats errants : non retenu
- Choix cadeaux publicitaires à destination des citoyens : non retenu
- Enquête mutualisation avec BIC : pas retenue + inclusion numérique (oui : accord de principe pour des ateliers mensuels si proposés par l'intercommunalité)
- Compte-rendu réunion PLUi : une demande a été reformulée pour obtenir le transfert de classement de l'OAP n°1 en aménagement public et des révisions ponctuelles dans la plaine vis-à-vis des permis en lien avec les zones humides pour des aménagements sur les constructions déjà en place
- Affouage : il sera proposé une parcelle dans les communaux de Marnans au profit des demandeurs Châtenois pour janvier 2022 (1.5 hectares à distribuer au prorata des demandeurs et exigence d'enlèvement dans l'année). Modalités dans prochain numéro du journal communal.
- Décision moteur cloche : pas retenue cette année

- 22/02 St Sim « enfouissement ». Participation à une réunion concernant l'enfouissement des lignes électriques

- «ex DDE » et stops sur Route du Tramway : des discussions sont en cours avec le département pour sécuriser les entrées du village

- panneau lumineux : de nouvelles fonctionnalités sont disponibles

- Eau assainissement « ordures ménagères » : nous sommes dans les dernières communes à « passer » à la collecte une semaine sur deux et entamons des discussions avec le Sictom pour l'avenir, l'Etat augmentant considérablement les taxes à l'enfouissement dans la décennie à venir (de environ 25€ la tonne à 75€ la tonne/TGAP) ce qui entraînera des augmentations certaines. Le Sictom propose une étude pour passer de la collecte individuelle au porte à porte, à l'installation de bacs collectifs type Moloks en des lieux comme le PAV actuel.

-Arts allumés 5 et 6 juin avec un point central sur Virville et la possibilité d'un atelier à Châtenay (voir associations intéressées : soutien logistique municipal)

Prochain conseil : Le 18 mars à 19h (budget)

Fin de séance à 22 h 45